



SANTÉ

Suis-je protégé contre la rougeole ?

Une recrudescence de cas de rougeole touche actuellement la France. En Île-de-France, l'ARS enregistre une augmentation du nombre de cas.



Créé le : 17/06/2019

Entre le 6 novembre 2017 et le 10 avril 2018, 51 cas ont été déclarés, dont 2 épisodes de cas groupés hors collectivité.

La vaccination est la seule protection individuelle et collective contre la rougeole.

- ➔ [Santé-solidarité.gouv](https://sante-solidarite.gouv.fr) 
- ➔ [Santepubliquefrance.fr](https://santepubliquefrance.fr) 
- ➔ [Service-public.fr](https://service-public.fr) 
- ➔ [Plaquette préventive rougeole](#) 